

Votants : 94

Convocation du Conseil de Communauté :
le 15 mars 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 mars 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 mars 2013

ASSAINISSEMENT – ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE ET ENQUETE PARCELLAIRE – MISE EN PLACE DE SERVITUDES DE PASSAGE EN VUE DE LA REALISATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'USSEAU

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUR, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Virginie LÉONARD, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER à Christian BREMAUD, Nicole DAVID à Olivier MARIE, Gérard GIBault à Gilbert GOLAZ, Pilar BAUDIN à Pascal DUFORESTEL, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Jacques BROSSARD, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annie COUTUREAU à Jean-Louis SIMON, Patrick DELAUNAY à Annick DEFAYE, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD à Christiane PINEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, Aurélien MANSART à Jacques TAPIN, Franck MICHEL à Denis THOMMEROT, Delphine PAGE à Chantal BARRE, Alain PIVETEAU à Christophe POIRIER, Jean-Claude SUREAU à Gérard ZABATTA

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jean-Luc CLISSON, Jean-Michel TEXIER, Nicole DAVID, Gérard GIBault, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Jean-Claude SUREAU

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 25 MARS 2013

ASSAINISSEMENT – ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE ET ENQUETE PARCELLAIRE - MISE EN PLACE DE SERVITUDES DE PASSAGE EN VUE DE LA REALISATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'USSEAU

Monsieur **Jean-Luc MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

La Communauté d'Agglomération de Niort a été autorisée par arrêté préfectoral du 2 février 2011, à créer et exploiter un système d'assainissement collectif, au titre de la loi sur l'eau, sur la commune d'Usseau.

Le projet comprend la réalisation d'une station d'épuration (la CAN est propriétaire des terrains concernés) et la pose de canalisations d'eaux usées et de postes de refoulement.

Afin de pouvoir procéder à l'acquisition de parcelles nécessaires à la réalisation de postes de refoulement et traverser des parcelles agricoles pour poser des canalisations d'assainissement, la CAN souhaite :

- Procéder à une enquête publique en vue d'une déclaration d'utilité publique des ouvrages et à une enquête parcellaire afin de pouvoir, le cas échéant procéder à l'acquisition de parcelles (pour implantation des postes de refoulement) par voie d'expropriation,
- Procéder à une enquête permettant d'instituer des servitudes de passage, sur des terrains agricoles,

Vu :

- Le code de l'expropriation et notamment les articles L.11-1, R.11-3 à R. 11-13, R.11-19 et suivants,
- Le code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L.152-1 et R.152- 1 à 15.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver les dossiers mentionnés ci-avant,
- Autoriser la Présidente de la CAN à solliciter du Préfet l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique,
- Autoriser la Présidente de la CAN à solliciter du Préfet l'ouverture d'une enquête parcellaire conjointe permettant à la CAN d'acquérir les terrains nécessaires à la réalisation du projet, le cas échéant, par voie d'expropriation,
- Autoriser la Présidente de la CAN à mener à bien, si nécessaire la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique et à accomplir l'ensemble des formalités

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130325-c20-03-2013-DE
Date de télétransmission : 29/03/2013
Date de réception préfecture : 29/03/2013

nécessaires à l'instruction administrative et technique de l'opération, ainsi que pour signer toute pièce s'y rapportant,

- Autoriser la Présidente de la CAN à solliciter du Préfet l'ouverture d'une enquête conjointe permettant à la CAN d'instituer des servitudes de passage sur des terrains relevant du code rural et de la pêche maritime,
- Autoriser la Présidente de la CAN à rechercher les autorisations de passage des canalisations en terrain privé, avec constitution de servitudes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 94
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean-Luc MORISSET

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130325-c20-03-2013-DE
Date de télétransmission : 29/03/2013
Date de réception préfecture : 29/03/2013